



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
MÉTIERS DE LA MODE – VÊTEMENT FLOU**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve EP2 : Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

**OUTILLAGE - ÉQUIPEMENT
FOURNI PAR LE CANDIDAT**

(y compris appareils de contrôle nécessaires à l'exécution)

- Ciseaux de couture
- Petit ciseau
- Épingles
- Aiguilles main
- Mètre ruban
- Réglet
- Craie tailleur ou crayon craie

**L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.**